

Le 11 avril 2023

Monsieur Ariel Henry  
Premier Ministre  
En ses bureaux

Monsieur le Premier Ministre,

La Société civile haïtienne, par le truchement d'un ensemble de ses organisations au nom desquelles est conçue la présente, a l'avantage de porter à votre attention l'approche qui aurait toutes les chances de venir à bout du destructif et cruel phénomène d'insécurité qui phagocyte notre société et menace l'avenir de notre pays.

Il est, en effet, évident que toutes les tentatives passées visant à protéger les citoyens et leurs biens se sont soldées par des échecs cuisants coûtant à nos forces armées légales et à notre pays la vie d'un nombre important de policiers à la fleur de l'âge.

Les raisons et la constance de ces échecs sont diverses et le gouvernement dont vous êtes le Premier Ministre a dû, de son côté hisser le drapeau blanc en signe de reddition, en lançant un appel de détresse à la communauté internationale tandis que, de son côté, le ministère de la justice recommandait aux citoyens de s'octroyer les moyens de défense légitime.

A ce carrefour dangereux de notre vie de peuple, la Société civile a décidé de s'impliquer pour procéder à cette défense individuelle, collective voire nationale.

Dans le cadre de cette approche, il nous échet de vous présenter le projet qui consiste à la mise en place dans le plus bref délai d'un HAUT ETAT MAJOR DE CRISE. Cette structure de cinq (5) membres serait composée des représentants des forces armées légales de notre pays : le Général en Chef des Forces Armées d'Haïti, le Directeur général de la Police Nationale d'Haïti et 3 personnalités émanant de la société civile. Ces personnalités dont les noms seront révélés au grand public après un processus électoral inter-organisationnel auront été choisies pour leur expertise, leur compétence, leur expérience dans le domaine de la sécurité et du maintien de l'ordre, leur sérieux, leur sens patriotique éprouvé et leur volonté manifeste d'apporter leur contribution citoyenne à la solution du problème épineux de l'insécurité.

Notre pays doit aujourd'hui entrer en guerre contre ceux-là qui librement et ouvertement pratiquent : torture - viol - assassinat - tueries - kidnapping - banditisme - terreur - carnage - destruction et incendie des biens tant privés que publiques - massacre de beaucoup de compatriotes pour finalement culminer à l'anéantissement de la nation.

Aussi, pour bien mener cette guerre, ce HAUT ETAT MAJOR DE CRISE, bénéficiant de l'appui et de la confiance de la population, aura la responsabilité et la latitude complète de prendre toutes les mesures propres à la cause, de trouver et d'utiliser tous les moyens qu'il jugera nécessaires pour mener les combats et poursuivre les terroristes jusqu'à leur plus profond retranchement jusqu'à les mettre hors d'état de nuire, pour que la vie reprenne son cours normal dans notre pays.

Il nous importe de porter à votre connaissance que le HAUT ETAT MAJOR DE CRISE devra, dans l'exercice de sa fonction salvatrice, bénéficier de l'immunité, d'une autonomie de pensée, d'action et de gestion le délestant de toute tutelle durant la durée de son mandat qui devrait prendre fin dès l'entrée en fonction non seulement des nouveaux élus légitimes et constitutionnels mais aussi du nouveau gouvernement.

Il reste attendu et entendu que les dispositions que vous aurez l'obligeance de prendre seront preuve de bonne foi et de volonté de donner à notre pays la chance de sortir par ses propres moyens des griffes des terroristes.

Au nom des nombreuses organisations de la Société civile engagée, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations patriotiques



COLLECTIF 4 DECEMBRE  
Jean-Robert Argant

Pour authentification : ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

SANT KARL LEVEQUE  
Rev. Gardy Maisonneuve

ORDEDH  
Gilbert Darbenzky

CADDHO  
Arnel Remy

UFENHA  
Nava Bertilia Courtois

OHDLP  
Alex Calas

AJAH  
Nicolson David Jean

KRIFA  
Guerline Residor

CHALLENGER  
Simonvil Richelier

OHDH  
Jean Ronel Sistanis

SRN  
Jean Roody St-Juste

JHMCP  
Jean-Kensly Aristide

DVH  
Johnny Cilneus

MEDHA (Artibonite)  
Michelet Dorgilles

OPN (Nord)  
Edriss Alzir

ASCEJ (Sud-Est Haiti)  
Roosvelt Cadeau

TANSA  
Sonson Dumé

CARIC  
Ralph Bregard Laforet

ORDEDH : Ordre défenseurs droits de l'homme - UFENHA :Union des femmes pour une nouvelle Haïti – CADDHO :Collectif des avocats pour la défense des droits de l'homme - AJAH :Assoc. des jeunes authentiques et honnêtes - KRIFA :Kri fanm Ayiti - OHDH :Observation haïtien des droits humains-Droits et la vie humaine - SRN :Secteur revendicatif National - CARIC :Centre d'analyse et de recherche en instruction citoyenne ; DVH :Droit et la vie humaine - MEDHA :Mains ensemble pour développement Haïti - OPN : Organisation populaire du Nord - ASCEJ :Association club socio éducatif pour la défense des droits de l'homme en Haïti – TANSA : Tèt ansanm pou Ayiti – JHMCP :Jeunes haïtiens en mouvement pour le changement et le progrès – OHDLP :Observateur haïtien pour le droit et la liberté de la presse